



## Garde de l'enfant ( parents séparés )

Par **Loliza**, le **31/03/2019** à **18:13**

Bonjour,

Je suis âgée de 15 ans dans peu de temps et j'ai une question à vous soumettre . Je vais vous exposer ma situation familiale pour que vous puissiez mieux répondre à ma requête. Alors depuis assez longtemps mes parents divorcés. Ma habite en région parisienne tandis que mon père réside en Lorraine. Sur le jugement de divorce, il est écrit garde alterné mais sous le meilleur arrangement des parents donc j'habite chez ma mère . Je souhaite aller vivre chez mon père malgré que j'en m'entende a peu près bien avec mere . Ma mère n'est pas pour et mon père dit un an. Je voulais savoir si j'ai le droit de choisir ou pas et si j'en dois passer devant un juge .

Merci